



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Assemblée extraordinaire – budget – 16 décembre 2021

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée extraordinaire – budget - 16 décembre 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 12 décembre 2022 à 19h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Constatation est faite que tous les élus ont reçu l'avis de convocation

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 19 h 00 et déclare la séance ouverte.

2021-12-853

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par
appuyé par
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget 2023
4. Première période de questions du public
5. Adoption du budget 2023
6. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025
7. Deuxième période de questions
8. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

Le maire Rolland Camiré présente le budget 2023 et le plan triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Présence et questions



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2021-12-854

5. ADOPTION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires suivantes comparativement aux prévisions 2021 :

budget 2023			
		2022	2023
REVENUS			
Taxes sur la valeur foncière		1 328 800 \$	1 369 667 \$
taxes spéciales pour le service de la dette		62 671 \$	61 333 \$
Taxes, compensations et tarification		187 139 \$	238 844 \$
Transferts		127 301 \$	227 876 \$
Services rendus		320 \$	3 500 \$
Imposition de droits		34 800 \$	44 850 \$
Amendes et pénalités		7 500 \$	6 300 \$
Intérêts		5 700 \$	7 300 \$
Autres revenus			
Affectation du surplus		637 \$	16 696 \$
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS		1 754 868 \$	1 976 366 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration		385 095 \$	415 443,00
Sécurité publique		377 326 \$	397 924,00
Transport		432 178 \$	419 777,00
Hygiène du milieu		199 745 \$	258 443,00
Aménagement, urbanismet et développement		56 084 \$	59 164,00
Loisirs et culture		103 225 \$	93 639,00
Frais de financement		61 801 \$	75 263,00
Transfert à l'état des activités d'investissement		139 413 \$	256 713,00
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS		1 754 868 \$	1 976 366,00

Il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget 2023 qui montrent des dépenses, autres activités financières et d'investissement au montant de 1 976 366 \$ et des revenus égaux à cette somme;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2021-12-855 6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024 ET 2025 :

CONSIDÉRANT le plan triennal d'immobilisation suivant :

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

projets	2023	2024	2025
Rang 14 asphalte		800 000,00	
ajout de caméras	4 500,00		
enseigne numérique	40 000,00		
Travaux conjoints rang 9 St-Claude	25 000,00		
refaire ponceau coin rang 10 et Goshen	15 000,00		
projet parc Floral (FCRC) stationnement	40 000,00		
acquisition de terrain	75 000,00		
Clôture parc St-Antoine	2 000,00		
Cooptel entente fibre optique	4 000,00		
Réserve pour remplacement de véhicules	25 000,00	25 000,00	25 000,00
balancoire halte titus	1 200,00		
refaire enseignes entrées de ville		12 000,00	
total	231 700,00	837 000,00	25 000,00
financement	2023	2024	2025
Fonctionnement municipal	51 700,00	28 000,00	25 000,00
Surplus ou fonds de roulement	75 000,00		
Fonds région et ruralité	32 000,00	9 000,00	
Fond canadien région revitalisation communauté (prévision)	20 000,00		
Surplus pour projet parc Floral	20 000,00		
TECQ		800 000,00	
fonctionnement pour enseigne numérique	8 000,00		
fonds carrière et sablière	11 000,00		
Fonctionnement municipal	14 000,00		
Total	231 700,00	837 000,00	25 000,00

Il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2023-2024 et 2025.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

30 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-12-856

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 19 h XX
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire

